

# Commission Universitaire

---

**Sorbonne- 26 novembre 2011**

**Étaient présents :** Chantal Pétilion (Nord-Pas-de-Calais), Franck Collard (Champagne-Ardennes), Yves Boquet (Bourgogne), Amaury Chauou (Bretagne), Jean-Philippe Genet (Ile-de-France), René Verdier (Grenoble), Eric Bonhomme (Aquitaine)

**Excusé(s) :** AnneThouzet (Midi-Pyrénées), Belgras (Ile-de-France), Edith Fagnoni (Ile-de-France), Yvette Veyret (Ile-de-France)

La Commission universitaire de l'APHG, réunie ce jour en Sorbonne, a fait le point sur le déroulement de la rentrée universitaire, et particulièrement sur l'état des concours.

La baisse du nombre des primo-inscriptions en histoire et en géographie est une tendance générale, qui se confirme. Celle des inscriptions au CAPES est très préoccupante, au point qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, les pouvoirs publics semblent enfin s'en alarmer...

Les situations sont très variables selon les universités. À Paris centre, le nombre des inscrits au CAPES diminue mais le

nombre d'inscrits à l'agrégation augmente, les étudiants se dirigeant de préférence vers l'agrégation de géographie qui offre un meilleur ratio nombre de postes/nombre de candidats. La préparation aux deux agrégations a cependant disparu dans une demi-douzaine de centres universitaires, dont l'IGA pour l'agrégation de géographie, et se concentre de plus en plus sur les grandes universités. Paris X n'a plus qu'une centaine d'étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année, 15 au CAPES. Seuls l'enseignement à distance et la préparation de l'agrégation interne permettent de maintenir l'activité.

À Paris, les instituts d'histoire sont concurrencés par les doubles licences fléchées parcours d'excellence : Histoire et Sciences politiques, Histoire et Histoire de l'Art, Histoire et Droit. Elles le sont aussi, comme à Paris X, par des licences pro : « **Humanités et management** », « **Histoire et gestion du patrimoine européen** », qui attirent les étudiants sans offrir pourtant de débouchés très clairs.

On observe une tendance des étudiants à terminer leur M2 avant de passer le CAPES. La préparation à celui-ci, malgré la baisse des effectifs, reste assurée partout, mais est partout fragilisée pour plusieurs raisons :

- **la baisse des heures d'enseignement allouées.**

La difficulté à obtenir l'aide des universitaires géographes, peu intéressés à des concours qu'ils ont de moins en moins passés eux-mêmes, à la préparation. On compte de moins en moins d'agrégés de géographie dans les universités.

- **la déconnection des programmes du CAPES de ceux de l'agrégation.**

Sur tous ces points, l'APHG a attiré depuis longtemps l'attention du ministère, mais ne peut que constater que le concours du CAPES est moribond. La déqualification des enseignants est déjà engagée au niveau du CAPES interne, qui ne requiert plus d'épreuve scientifique à l'écrit, mais la production d'un « dossier ». Par ailleurs les exigences requises en matière de niveau de langue, la nécessité d'une formation aux TICE que les universités doivent assurer sur

leurs fonds propres, le maintien de l'actuel calendrier des concours – **avec cette aberration constituée par l'écrit en novembre**, la parution de plus en plus tardive des programmes qui rend très difficile l'établissement du service des universitaires, tout converge à rendre la situation plus difficile. Ceci s'ajoute à la **disparition de l'année de stage**, à l'instabilité géographique programmée des jeunes collègues, à la baisse des salaires : faut-il rappeler qu'un certifié gagnait en début de carrière deux fois le SMIG en 1986, et seulement 1,2 fois aujourd'hui... Une enquête récente montre que les enseignants français sont les plus mal payés des pays de l'OCDE.

La disparition des concours républicains semble programmée, et des projets du groupe parlementaire UMP plaident pour un recrutement à terme des enseignants uniquement par mastère pro, à charge pour ces nouveaux professeurs de démarcher les chefs d'établissements afin de trouver un emploi. La commission des affaires culturelles du Sénat a repoussé l'amendement prévoyant la fin des concours.

Cette question fera l'objet d'un prochain éditorial du président de l'APHG. De même nous consulterons tous les candidats à l'élection présidentielle de mai 2012 afin qu'ils se prononcent sur la question de l'avenir des concours.

Pour la commission universitaire de l'APHG

*Eric BONHOMME*